

## 11. SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A CARACTERE CULTUREL

Je profite de ce point sur les subventions exceptionnelles pour parler de celle que vous avez promises aux enfants de l'école Victor Hugo.

En effet, lors du conseil du 2 avril, notre groupe Schilick pour tous vous a sollicité par rapport à la demande de la directrice de Victor Hugo qui souhaitait bénéficier d'une subvention exceptionnelle pour permettre aux enfants de son école de faire un voyage au Parc de Sainte Croix.

Son courrier datait du 15 février 2019.

Nous vous rappelions également la nécessité de faire passer la délibération lors de ce conseil du 7 mai au plus tard, soit seulement 13 jours avant l'événement.

Nous avons lu avec attention l'ensemble des délibérations de ce jour. Nous sommes au regret de constater qu'une fois de plus vous n'avez pas daigné suivre les conseils objectifs de votre opposition constructive.

Madame la Maire, lors du dernier conseil vous nous affirmiez je vous cite :

*" L'Adjointe Sandrine LE GOUIC s'est engagée à effectivement subventionner cette sortie à Sainte Croix et effectivement nous allons la passer en subvention exceptionnelle. Donc on pourra la passer lors du Conseil du 7 mai."*

Que vous n'écoutez pas votre opposition c'est une chose. Mais que vous n'accédiez pas à cette demande nous surprend sachant que la sortie est prévue pour le 20 mai prochain.

Nous constatons qu'aujourd'hui vous passez au niveau supérieur, en mettant une école en difficulté. Inquiétant !